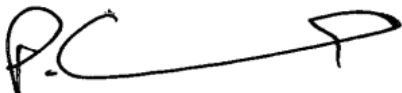


**De :** D<sup>r</sup> Prosanto Chaudhury  
**À :** Tous les coordonnateurs-conseillers cliniques (Montréal et Québec)  
**Date d'entrée en vigueur :** 2020-07-14  
**Renvoi :** S/O  
**Objet :** Attribution intestin

**Veillez prendre note que...**

**1. L'attribution de l'intestin s'effectue comme suit :**

- 1.1 Attribuer l'intestin à partir de la liste d'attente du *Registre canadien pour la transplantation* (RCT) disponible dans la BDDR selon les critères suivants :
- 1.1.1 Critères spécifiques du donneur potentiel :
- a) Âgé de  $\leq 65$  ans ;
  - b) Après diagnostic de décès neurologique (DDN) ;
  - c) De groupe sanguin compatible avec le receveur potentiel.
- 1.1.2 Si les programmes canadiens refusent ou qu'aucune personne en attente n'est compatible, contacter l'un des deux (2) directeurs médicaux de Transplant Québec pour connaître la conduite à tenir avant de faire une offre à UNOS.



---

D<sup>r</sup> Prosanto Chaudhury, Directeur médical – transplantation d'organes